

## Saclay Citoyen

Personne à contacter : C. Parayre.

Jouy en Josas, le 28 novembre 2016

Lettre ouverte à

Madame la Ministre de l'Environnement,  
de l'Energie et de la Mer,  
chargée des Relations internationales sur le climat

Objet : Saisine de la Commission Nationale du débat public sur le projet de cluster scientifique et technologique Paris-Saclay.

Sur conseil de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), vingt-sept associations ont, par lettre en date du 14 octobre 2015, saisi :

- Madame la Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
- Madame la Ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité,
- Monsieur le Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
- Monsieur le Préfet de la région Ile de France,
- Monsieur le Président de l'Établissement Public Paris-Saclay,

afin qu'un débat public soit organisé sur l'aménagement du plateau de Saclay.

**A ce jour, ces courriers sont restés sans réponse.**

Nous souhaitons par la présente lettre vous faire part de notre indignation face à ce double déni de démocratie :

- d'une part, l'absence d'organisation d'un débat public sur le projet de cluster scientifique et technologique à Saclay, qui aurait dû faire l'objet d'une saisine de droit de la CNDP, en application de la réglementation en vigueur ;
- d'autre part, l'absence de réponse à notre demande de saisine de la CNDP adressée aux ministres concernés.

Le projet d'aménagement du plateau de Saclay n'a pas fait l'objet d'un débat global permettant d'examiner des propositions alternatives alors qu'il menace la vocation agricole du plateau de Saclay et met en péril la richesse remarquable de ses patrimoines naturels et bâtis.

Cette opération de concentration de la recherche et d'enseignement supérieur au milieu des champs est fondée sur le rêve de Christian Blanc qui, en 2006, soutenait, s'agissant du plateau de Saclay qu'il fallait "anticiper la fin de la vocation agricole de celui-ci", vision promue par des discours incantatoires s'affranchissant des études contemporaines portant sur la pertinence des clusters. En effet, en observant les tendances mondiales, on constate que le concept du cluster est aujourd'hui dépassé et ses bénéfices économiques et scientifiques sont improbables, la proximité exacerbant les rivalités entre les acteurs. Une telle opération est

même contre-productive si l'on considère les déséquilibres résultant de l'hyper-concentration d'habitants et d'activités en Île-de-France.

Nous tenions par la présente lettre à vous informer de cette situation de non-respect du droit relatif à la participation du public, d'autant que ce projet – avec sa desserte hors de proportion par un métro énergivore qui serait l'amorce de l'urbanisation massive de terres agricoles parmi les plus fertiles d'Europe, se soldant par une vaste opération immobilière – est en décalage flagrant avec les enjeux environnementaux et climatiques que nous devons désormais affronter et qui ont donné lieu aux engagements pris dans le cadre de la COP 21.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le collectif Saclay Citoyen

Claudine Parayre

PJ :

- Lettre des associations adressée à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) – réponse de la CNDP et communiqué des décisions de la CNDP.
- Lettre de saisine de la CNDP relative au projet de cluster scientifique et technologique Paris-Saclay suite à la décision du 7 octobre 2015 de la CNDP, adressée aux ministres concernés.

Copies pour information :

- Madame Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
- Madame Emmanuelle Cosse, Ministre du Logement et de l'habitat durable,
- Monsieur Thierry Mandon, Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Dossier mis en ligne sur le site Saclay Citoyen : <http://sacalaycitoyen.jimdo.com/>